

## Evacuation d'un arbre à Châtillon-sur-Seine

Le 22 février dernier, les techniciens du SMS sont intervenus, en collaboration avec les services techniques de la commune de Châtillon-sur-Seine, pour évacuer un **arbre tombé en travers de la Seine**. Cette intervention délicate a nécessité d'utiliser une barque, afin de permettre aux techniciens d'accéder à l'arbre et de le débiter. Les branches ont été emmenées à la déchetterie, tandis que les billes seront réutilisées pour créer des piquets de clôture.



## Concours photos 2019

Suite au succès des deux premières éditions, le Syndicat Mixte Sequana a décidé de renouveler l'organisation de son concours

photos en 2019 ! Le thème choisi est : **rivières à l'aube et au crépuscule**. Les personnes souhaitant participer ont jusqu'au 30 août pour envoyer au maximum deux photos. Les six plus belles photos désignées par notre jury auront l'honneur de figurer sur un calendrier et une affiche réalisés par le SMS, et leurs auteurs seront récompensés. Le règlement complet du concours est disponible sur la page Facebook et sur le site internet du Syndicat.

**Eau, berge et crépuscule**  
Jusqu'au 30 août 2019

**CONCOURS PHOTOS** Syndicat Mixte Sequana

Pour participer, envoyez une ou deux photos sur le thème « rivières à l'aube et au crépuscule » par mail à [radioseca.contact@syndicatmixte-sequana.fr](mailto:radioseca.contact@syndicatmixte-sequana.fr)

Identifiez vite à gauche. Règlement complet disponible sur notre page Facebook et sur [www.concours-sequana.fr](http://www.concours-sequana.fr)

Syndicat Mixte Sequana  
21 Boulevard Centre Historique  
51000 CHÂTILLON-SUR-SEINE  
03 90 81 54 25 [www.syndicatmixte-sequana.fr](http://www.syndicatmixte-sequana.fr)

# Etude pour la prévention du ruissellement et de l'érosion à Quemigny-sur-Seine

Le 11 mars 2018, plusieurs communes du nord de la Côte d'Or ont subi des cumuls de précipitations extrêmement élevées sous forme de grêle et de neige. Cet épisode orageux, localisé sur un axe allant de Quemigny-sur-Seine à Bussyle-Grand, a occasionné d'importants dégâts de biens collectifs et privés. Les dommages ont été le fait soit de débordements d'écoulement de type fossés, cours d'eau ou autres (chemin, voie de circulation) soit d'érosions de terrain.



Une **étude pour la prévention du ruissellement et de l'érosion** sur la commune de Quemigny-sur-Seine a été réalisée dans le but de :

- Faire un état des lieux ,
- Cartographier précisément l'ensemble du risque,
- Faire des propositions d'aménagements pertinents et localisés d'hydraulique douce en concertation avec la population locale.

Deux types d'aménagements ont été retenus :

- **Enherbement de secteurs sensibles** (fonds de vallons, talwegs et versants pentus) pour limiter l'érosion, protéger les sols contre l'arrachement et permettre l'infiltration et l'épuration de l'eau ;
- **Implantation de haies** pour réduire la vitesse des écoulements et favoriser l'infiltration de l'eau et le dépôt de terre.

## Financements

Un Projet-Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) a été déposé à l'échelle de la commune de dans le but de financer la remise en herbe de secteurs prioritaires.

Un appel à projet FEADER, dispositif « investissements non productifs en faveur de l'environnement » du PDR Bourgogne a lieu tous les ans de mars à mai. Les dépenses éligibles sont : l'implantation de haies et éléments arborés linéaires ou en bosquets (matériel végétal, protection des plants, implantation...) à hauteur de 80 %. L'année 2019 sera consacrée à la contractualisation au PAEC et au montage du dossier pour répondre à l'appel à projet en 2020.

